

COMPTE-RENDU de la séance du jeudi 13 mars 2025

La séance est ouverte à 18h

PRESENTS :

Monsieur Sylvain GARAND
Monsieur Claude BELLIN
Monsieur Gérard CHARASSIER
Monsieur Alain LOPEZ
Madame Lorena TUNA
Madame Denise HEUDRON
Monsieur Fabrice Guyader

ABSENTS EXCUSES :

Madame Jannick LEFEVRE
Monsieur Florian LEMAIRE
Monsieur Éric RENEE

ABSENTS :

Monsieur Éric CARPENTIER
Monsieur Gilles COTTEY
Monsieur Daniel DELAFENETRE
Madame Marie-Claude HERANVAL
Madame Catherine MAILLOT
Monsieur Thierry SOUDAIS
Madame Dominique TALADUN
Madame Herléane SOULIER

ADMINISTRATION : Blanche DESPAIGNE, Lucie GAUTHIER,

ORDRE DU JOUR :

1/ NUMERIQUE RESPONSABLE

2/ ENERGIE et CLIMAT

- Bilan des aides à la rénovation 2024
- Nouveau règlement des aides à la rénovation 2025
- Convention partenariat CEE (Certificat d'Economies d'Energie)
- Installation panneaux Photovoltaïques sur futur siège avec le SDE76
- Dispositif Mobil'Pro, optimisation flotte de véhicule avec le SDE76
- Plan InterCommunal de Sauvegarde

3/ PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Restauration collective : Formation ma cantine (DRAAF),
- Lancement l'accompagnement resto co, rallye resto-collective
- Journée précarité alimentaire
- Concours général agricole – prairie

4/ BIODIVERSITE

- Atlas de la biodiversité : bilan COPIL & animations
- ORE (Obligation Réelle Environnementale) lancement

5/ SUBVENTIONS AUX HABITANTS / ASSOCIATIONS

- dispositif d'aide « YOU » : travail sur le nouveau règlement

6/ QUESTIONS DIVERSES

- Demande de subvention de la bicyclerie

Monsieur Garand présente l'ordre du jour de la commission.

1. NUMERIQUE RESPONSABLE

Monsieur Leroy présente l'intérêt de réaliser une feuille de route du Numérique Responsable.

Il fait le point sur les actions déjà réalisées pour réduire l'impact du numérique. Afin de structurer cette feuille de route, plusieurs étapes sont nécessaires et cela durera environ 6 mois. Afin de réaliser cette stratégie, monsieur Leroy et madame Gauthier s'en chargeront. 20 jours de temps de travail sont prévus sur le travail de monsieur Leroy et quelques jours en plus pour madame Gauthier.

Madame Gauthier propose à monsieur Leroy de donner un exemple d'actions que la CCYN pourrait réaliser.

Il donne l'exemple d'une méthode pour réduire la consommation des photocopieurs (65 watt.heure/photocopieur resté en veille la nuit et le week-end).

Monsieur Bellin pose la question de la sensibilisation auprès des communes en particulier auprès des secrétaires. Madame Gauthier répond qu'il s'agit d'une nouvelle opération et que pour l'instant le périmètre de travail est restreint aux activités de la CCYN afin de ne pas s'éparpiller et contenir la charge de travail.

Monsieur Bellin ajoute que cela pourrait avoir lieu lors des réunions de secrétaires de mairies.

Monsieur Guyader propose la création de petites fiches mémo.

Monsieur Charassier indique qu'il s'agit d'une bonne idée de pouvoir informer les secrétaires de mairie à ces bonnes pratiques numériques.

Madame Tuna s'interroge sur les 20 jours prévus, ce qui lui semble trop important au regard de la mission de la création de la feuille de route.

Madame Gauthier répond qu'il s'agit d'une estimation et qui comprend aussi le temps passé auprès des services pour faire le point et mettre en place les actions.

Les élus valident ce projet.

2. ENERGIE ET CLIMAT

2.1. Aides rénovation 2025

Monsieur Garand présente le dossier le plus important de la réunion, à savoir les aides à la rénovation. Il effectue le bilan des aides à la rénovation réalisées en 2024 et balaye par catégories les subventions accordées. Il indique que l'enveloppe pour les modestes n'a pas été dépensée en totalité en raison de l'écrêtement à 80% prévu par le décret.

Monsieur Garand poursuit avec le bilan de l'accompagnement d'INHARI en 2024.

Au total, ce sont **876 000 €** d'aides qui ont pu être attribuées contre 369 000 € en 2023.

Il rappelle le dispositif d'aide en 2024 afin d'alimenter les réflexions.

Monsieur Charassier indique qu'une enveloppe de 100 000 € a été annoncée au conseil communautaire et sera prévue au budget 2025.

Plusieurs questions sont posées à la commission :

- Veut-on aider tout le monde ?
- Souhaite-t-on aider les propriétaires occupants uniquement comme en 2024 ? et les bailleurs ?

Monsieur Bellin demande si nous avons une idée de l'aide moyenne accordée aux personnes aux revenus très modestes. Madame Gauthier indique que les aides sont de 6 000€ en moyenne.

Monsieur Garand ajoute que l'écrêtement pourra évoluer pour les modestes. Mais il est aujourd'hui à 80%, sachant que l'écrêtement a évolué déjà pour les intermédiaires et les supérieurs.

Monsieur Bellin indique qu'il était déjà réticent l'an dernier pour aider les supérieurs. Monsieur Guyader et Madame Tuna se demandent si la CCYN pourrait bonifier les travaux biosourcés. Monsieur Garand souhaite proposer un dispositif simple pour les habitants et ne souhaite pas ajouter des critères supplémentaires.

Monsieur Garand indique que la CCYN n'a pas encore connaissance de la position du département 76 concernant l'aide à l'accompagnement au montage des dossiers de subvention.

Monsieur Charassier souhaite arrêter l'aide aux habitants ayant des revenus supérieurs, ce qui permet de répartir le budget sur les foyers qui en ont le plus besoin.

L'ensemble de la commission est d'accord. Monsieur Lopez indique que ce n'est pas l'aide qui motivera les habitants aux revenus supérieurs à se lancer dans la rénovation de leur logement.

Madame Tuna propose d'augmenter le plafond pour accompagner les personnes aux revenus très modestes. En 2024, on en a accompagné 15, on pourrait en accompagner 10 avec la moitié de l'enveloppe.

Les élus présents souhaitent donc répartir l'enveloppe des 100 000€ de la manière suivante :

60 000 €	Très modestes
30 000 €	Modestes
10 000 €	intermédiaires

Les enveloppes seront fongibles les unes avec les autres.

Il est donc décidé de proposer des forfaits qui devront aussi respecter l'écrêtement des aides (règle nationale) par catégorie :

5 000 €	Très modestes
4 000 €	Modestes
2 000 €	Intermédiaires

2.2. Convention pour valoriser les CEE

Madame Gauthier rappelle que les CEE sont des subventions accordées par les pollueurs sur des travaux de rénovation. La CCYN avait conventionné avec CertiNergy dès 2017. Cette convention s'est achevée en août 2024. Elle rend compte des propositions faites par deux prestataires : Certinergy et Otc flow.

La commission valide qu'on continue avec le prestataire Certinergy pour 1 an.

2.3. Projets SDE Photovoltaïque

Madame Gauthier fait un bilan sur la formation réussie sur le photovoltaïque.

Monsieur Garand ajoute qu'il a sollicité le SDE pour animer des formations sur l'éolien et la méthanisation. Mais la présidente du SDE reste frileuse sur le sujet de l'éolien. Madame Gauthier indique pouvoir trouver un nouveau partenaire sur le sujet.

Madame Gauthier poursuit avec l'obligation de publier un Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrent pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur tous les projets du département des EPCI signataires de la feuille de route. See you sun prévoit d'installer 200 panneaux sur les 400 m² de toiture, avec un tarif de rachat de 10,52 c€/kWh pendant 20 ans. L'idée, précise M Garand, est d'autoconsommer le plus possible.

Madame Tuna pose la question de la possibilité de réaliser de l'autoconsommation collective plutôt que de la revente. Madame Gauthier indique que cela est possible. Monsieur Garand indique que cela a été évoqué lors de la formation.

2.4. Mobil'pro

Madame Gauthier présente un projet développé par l'ADEME porté par le SDE pour les EPCI volontaires. A savoir, un accompagnement pour l'optimisation de la flotte de véhicule et le choix des carburants. Ce projet est financé via la feuille de route avec le SDE et donc n'implique pas de dépenses supplémentaires pour la CCYN. Madame Gauthier indique que cet accompagnement est intéressant pour des réflexions moyen et long terme notamment sur le bio gaz.

2.4. Plan intercommunal de sauvegarde

Madame Gauthier présente l'obligation pour les EPCI de réaliser un PICS.

Monsieur Lopez fait un retour d'expérience sur sa commune à la suite d'une évacuation de plusieurs foyers. La salle des fêtes était réquisitionnée mais ne comporte pas de matériel pour faire dormir les habitants.

Monsieur Guyader indique que le travail a été fait par un stagiaire sur Sainte Marie des Champs.

Madame Tuna sur la mise en place d'un fonds de concours. Monsieur Charassier indique qu'il serait plus simple que la CCYN achète un stock de matériel minimal.. La CCYN possède aussi une astreinte technique qui peut être utile aux communes.

Monsieur Lopez indique effectuer des exercices régulièrement. Madame Gauthier propose d'organiser une simulation grandeur nature grâce à une animation développée par le SMBV Saane Vienne Scie. Les élus valident cette proposition.

3. PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

3.1. Formation logiciel « ma cantine »

Madame Despaigne fait un retour sur une réunion ayant eu lieu le 28 février 2025 à destination des gestionnaires de cantines publiques ou privées pour les sensibiliser/former à l'utilisation du logiciel « ma cantine ». Cette matinée était réussie :

- 12 établissements présents (3 privés et 9 publics);
- 8 établissements dont la télédéclaration 2025 était déjà réalisée ;

>> Ensemble des établissements inscrits sur ma cantine + télédéclaration faite ou en cours pour la majorité.

>> Conseils pour obtenir les données auprès des partenaires fournisseurs

>> Présentation des enjeux, prise de conscience et mobilisation

>> Présentation de l'accompagnement Restau-Caux

3.2. Formation accompagnement resto co

Madame Despaigne poursuit en présentant le dispositif d'accompagnement gratuit à destination des gestionnaires de restauration collective. Ces accompagnements peuvent être très variés et doivent répondre aux besoins : approvisionnement, service à table, rédaction des menus, formation équipes, recrutement...). Déjà 2 accompagnements prévus sur Yvetot et Saint Martin de l'If pour la conception des menus avec une diététicienne.

Madame Despaigne incite les élus à en parler aux équipes et faire remonter les besoins.

Une Journée visite avec Bio en Normandie sera organisée le **4 juin** : rallye restauration collective. Cette visite sur la journée permettra d'aller à la rencontre de collectivités qui ont fait le choix d'une restauration collective avec des produits locaux. Tous les élus, équipe de cantine, gestionnaires sont les bienvenus pour cette journée d'échanges.

3.3. Arrivée d'une stagiaire

Justine Chabal arrivera **lundi 17 mars** pour travailler sur un guide offre/demande pour fournir la restauration collective pour un stage de 6 mois. Elle rencontrera les agriculteurs du territoire et aux alentours et fera le lien entre la demande de la restauration collective et les productions locales.

Monsieur Garand rappelle que la CCYN aurait pu faire travailler la Chambre d'Agriculture, mais la CCYN a choisi de proposer un stage, moins coûteux et plus qualitatif.

3.4. Volet social du PAT

Dans le cadre du projet la table solidaire (ISA et CCAS), il y avait un volet sur l'organisation d'une rencontre entre les acteurs de la précarité alimentaire (Secours Catho, Resto du Cœur, Epicerie solidaire...)

Projet d'organisation d'une journée le **17 septembre**. Madame Despaigne présente le détail de la journée :

** 1 matinée pour réfléchir et échanger*

>> élus et professionnels du social & alimentation

>> favoriser l'interconnaissance & proposer un rdv annuel sur les thématiques qu'ils souhaitent

>> 1 temps de conférence puis des ateliers

1 buffet ouvert le midi

**1 après-midi pour sensibiliser à l'alimentation durable*

>> grand public

>> faire un temps convivial autour de l'alimentation saine & durable

>> animations type stand par les partenaires

Monsieur Garand affirme que cette manifestation permettra de créer du lien entre les structures qui souvent ne se connaissent pas bien.

Les élus valident l'organisation de cette manifestation.

3.5. Concours général agricole

Madame Despaigne présente le projet de participer au concours général prairie avec le PNR. Ce concours récompense les éleveurs pour leur gestion de prairie.

Les objectifs sont :

>> Valoriser les agriculteurs de notre territoire

>> Montrer notre engagement pour la préservation de l'élevage et des prairies

>> Rencontrer les agriculteurs

>> Valoriser le territoire au niveau national

Malheureusement le périmètre du projet ne concerne pour 2025 que les 6 communes du PNR. En 2026, le concours pourra être élargi à toutes les communes de la CCYN.

Le 26 juin, un jury ira analyser les prairies candidates. Monsieur JOUEN apiculteur ainsi qu'un agronome du lycée agricole feront partie du jury avec d'autres spécialistes du PNR.

Le concours n'est pas encore lancé. Si d'autres élus veulent venir visiter les prairies, ils le peuvent mais sans prendre part aux votes.

Les élus sont d'accord.

Elu référent : Monsieur Garand

4. BIODIVERSITE

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) :

L'association la Paysagerie, a déposé le 21/10/24 un courrier de demande d'accompagnement pour une ORE sur le site 20 rue du Meniltat à Baons le Comte.

Pour rappel, l'ORE est un outil mis en place en 2016 à la suite de la Loi pour la reconquête de la biodiversité. C'est un dispositif foncier de protection de l'environnement qui vise à mettre en place une protection environnementale volontaire attaché à un bien sous la forme d'un contrat entre au moins 2 parties (le propriétaire et un co-contractant qui peut être une commune, EPCI, PNR...).

Les finalités d'un contrat ORE :

- Protéger la biodiversité : maintenir, conserver et gérer les éléments qui sont en bon état et conserver ou restaurer ceux qui sont dans un état dégradé,
- Protéger des fonctions écologiques : Fonctions hydrauliques, biogéochimiques, ...

Mais aussi :

- Valorisation de l'image du territoire et de la collectivité
- Permettre aux propriétaires volontaires de s'engager pour le territoire et la trame verte & bleue.

Madame Despaigne explique qu'une première délibération sera prise au prochain conseil pour dire que la CCYN s'inscrit dans le dispositif.

Une seconde délibération concernera l'ORE pour le site de la Paysagerie en Caux. Une première visite a déjà été réalisée avec le PNR pour rédiger le contrat, la délibération et l'état des lieux. Le site est intéressant du point de vue biodiversité par sa localisation et grâce aux aménagements mis en place par le propriétaire (2ha de surface).

Monsieur Guyader indique que la commune de Sainte Marie des Champs souhaite s'inspirer pour créer une ORE sur les parcelles qui jouxtent la Paysagerie.

Les élus sont d'accord pour signer l'ORE en tant que co-contractant avec une durée de l'engagement 99 ans. Pour rappel, un acte administratif coûte 30€.

5. DEMANDE DE SUBVENTION YOU

Madame Gauthier présente la proposition de poursuivre les subventions pour les associations ou groupe de d'habitants « YOU ». Le budget proposé est de 10 000 € pour l'année 2025. 5 000 € en fonctionnement 5 000€ en investissement.

Monsieur Garand demande à vérifier que les engagements de l'association du Manoir du Catel ont bien été tenus.

La commission valide cette enveloppe pour poursuivre l'appui aux projets ayant trait au développement durable.

6. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Garand présente la demande de subvention en fonctionnement de la bicyclerie. En effet, en ayant déménagé, l'association sollicite des partenaires pour couvrir ses nouvelles dépenses de fonctionnement.

Les élus s'accordent sur le fait que cette association œuvre au développement du vélo, de la réparation des vélos. La demande est de 1 800 € par an.

M. Charassier souhaite que cette subvention soit versée au titre du volet ré-emploi. Une convention de partenariat devra être signée et elle pourra être présentée au prochain conseil communautaire.

Enfin monsieur Charassier souhaite faire un bilan du PAT, PCAET en conseil communautaire. Monsieur Bellin attire l'attention sur la façon de présenter ce bilan et que cela ne soit pas une forme de propagande de campagne municipale.

La séance est levée à 19h40.

Pour le Président et par délégation



Le Vice-Président,
Sylvain GARAND

